

## Informations d'utilisation

# Instructions d'entretien pour les sols huilés et cirés

(conformément aux normes VOB et DIN 18356)

La croissance naturelle et la structure du bois confèrent aux parquets leur caractère unique.

Le traitement avec les huiles LEINOS et les cires pour parquets souligne leur aspect naturel et vivant tout en protégeant la surface contre l'humidité, les salissures et les sollicitations mécaniques. La surface est respirante et antistatique, ce qui contribue à améliorer considérablement le climat ambiant.

Afin de pouvoir profiter pendant de nombreuses années d'un sol naturel, il convient de respecter certaines consignes d'utilisation, de nettoyage et d'entretien.

### **Entretien de base**

Après le premier traitement à l'huile et à la cire, il est recommandé de ne pas marcher sur le sol avant le lendemain. Plus le sol traité est ménagé les premiers jours, plus la durée de vie de la surface est longue.

Au moins pendant la première semaine, nettoyez uniquement à sec et ne posez pas de tapis. Installez les meubles et autres objets d'ameublement lourds avec précaution.

Équipez les pieds des tables, des chaises et des meubles de patins en feutre adaptés afin d'éviter les rayures. Les roulettes sous les fauteuils et les chaises de bureau doivent être conformes à la norme DIN 68131. Seules des roulettes de type W (souples) doivent être utilisées. Des tapis transparents disponibles dans le commerce offrent une protection supplémentaire

sous les roulettes des chaises. Des tapis ou des paillasons adaptés doivent être posés aux entrées.

### **Nettoyage et entretien**

Le nettoyage à sec courant s'effectue à l'aide d'un balai à poils, d'un balai à franges ou d'un aspirateur.

Les saletés grossières et le sable agissent comme du papier de verre et doivent donc être immédiatement éliminés des surfaces. Un nettoyage humide ne doit être effectué que si le sol est vraiment sale. Pour ce faire, ajoutez 50 à 100 ml de Savon végétal LEINOS 930 à 10 litres d'eau tiède et essuyez avec un chiffon humide.

En cas de salissures importantes, appliquez le Savon végétal LEINOS 930 pur sur un chiffon ou une éponge et traitez les taches de saleté. Rincez ensuite immédiatement le savon à grande eau et essuyez le sol.

N'utilisez pas de produits ménagers agressifs. Un nettoyage trop humide peut endommager les surfaces en bois, huilées ou cirées.

N'utilisez pas de microfibrilles ni de nettoyeurs à vapeur sur les surfaces LEINOS.

L'entretien régulier s'effectue avec le produit d'entretien à la cire LEINOS Lait pour sols 920. Pour cela, ajoutez 10 à 30 ml de LEINOS Lait pour sols 920 à 10 litres d'eau tiède. Après une application uniforme, le produit sèche en formant un film protecteur de cire brillant.

Avant chaque entretien à la cire, le sol doit être nettoyé à l'eau.

Pour les sols très sollicités, LEINOS Lait pour sols 920 peut également être appliqué pur (en couche fine et uniforme).

Consommation : environ 1 litre pour 60 m<sup>2</sup>.

En principe, seuls les endroits sollicités du sol doivent être retraités !

### **Fréquence de l'entretien à la cire avec LEINOS Lait pour sols 920**

Sols normalement sollicités dans les pièces à vivre : tous les 3 mois.

Sols fortement sollicités (dans les écoles, les crèches, les restaurants, les magasins, les bureaux en open space très fréquentés, etc.) : tous les mois. Raccourcir les intervalles d'entretien si nécessaire.

Traiter les zones de passage avec du lait pour sols pur.

Le Lait pour sols LEINOS 920 doit être poli, sinon un dépôt terne et blanchâtre se forme. Une application trop fréquente risque d'entraîner la formation d'une couche très lisse !

### **Cirage avec la Cire pour sols et meubles LEINOS 310**

Si, après une utilisation prolongée, le sol présente une usure superficielle et un encrassement important, procéder à un nettoyage en profondeur avec le Savon végétal LEINOS 930 (voir ci-dessus). Appliquer ensuite la Cire pour sols et meubles LEINOS 310 par petites touches et polir à la machine sur toute la surface jusqu'à obtenir une couche très fine.

La fréquence des cirages dépend de l'utilisation et des conditions locales.

Fréquence des cirages avec les cires pour sols LEINOS

Sols soumis à une utilisation normale dans les pièces à vivre : après environ 1 an.

Un nouveau cirage n'est nécessaire que dans des cas exceptionnels, en cas d'usure extrême ou de salissures très importantes. Dans ces cas, un nettoyage en profondeur avec le Savon végétal LEINOS 930, dilué à 1:1 avec de l'eau, est nécessaire au préalable. Si les sols fraîchement cirés sont nettoyés uniquement à sec pendant les 4 à 6 premières semaines, ils peuvent ensuite être nettoyés à la brosse.

### **Climat ambiant**

Les sols en bois et en liège sont des matériaux naturels qui réagissent aux changements climatiques. La préservation de la valeur de ces sols ainsi que le bien-être des personnes dépendent donc du maintien d'un climat ambiant sain et équilibré.

La température ambiante doit être de 20 °C +/- 2 °C, l'humidité relative de 50 à 55 %.

**ATTENTION** : pour obtenir des résultats optimaux, veuillez respecter les fiches techniques de tous les produits utilisés. Vous pouvez vous les procurer auprès de votre revendeur ou sur [www.LEINOS.de](http://www.LEINOS.de). Les informations fournies sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles ne constituent toutefois pas une garantie des propriétés du produit et ne fondent aucun rapport juridique contractuel.